

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 Mai 2022
Salle des Fêtes – Saint-Pons de Thomières

COMPTE RENDU

Étaient présents : Jean ARCAS ; André ARROUCHE ; Robert AZAÏS ; Jean-Pierre BARTHES ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Ghislaine COUSTAL ; Roland COUTOU ; Jean Yves DUFAUD ; Annie ESPEL ; Béatrice FALCOU ; Bernard FONTES ; Marie José FOUQUET ; Bruno GIRONA ; Laurie GOMEZ ; Harmonie GONZALEZ (représentée par son suppléant Olivier AZEMA) ; Magali GUIRAUD ; Michel LIGNON ; Franck LIGNON ; Catherine LISTER ; Marie MAYNADIER ; Sylvie MIQUEL ; Alain MOULY ; Pierre André PEDESSEAU ; Françoise PEREZ ; Pascale PEYTAVI ; Jacques PLANES ; Franck POUJOL RICARD ; Thérèse SALAVIN ; Jean Marc SALEINE ; Thierry SALLES BLAYAC ; Catherine SONZOGNI ; Jacques SOULIGNAC ; Alain TAILHAN ; Didier VORDY

Ayant donné pouvoir : Anne CABRIÉ à Jean Pierre BARTHES ; Alexandre DYE à Françoise PEREZ ; Delphine GAZEL à Ghislaine COUSTAL ; Luc LOUIS à Jean Yves DUFAUD ; Bruno ORTIZ à Béatrice FALCOU ; Alain TESSIER à Catherine LISTER

Étaient absents / excusés : Michel CARQUET ; Arielle ESCURET ; Max FABRE ; Yves FRAISSE ; Marie Françoise FRANC ROUANET ; Luc GUIRAUD ; Christian LIGNON ; Benoit MARS AUX ; Bruno PLA ;

Étaient également présent : Vanessa FEDERICO – DGS ; Aurélie BONNET - Assistante de Direction / Secrétariat des élus ; Florence SIGÉ – Responsable Finances

- **Ouverture de la Séance à 18h00**

Monsieur le Président fait état des excusés et des absents, il annonce les pouvoirs donnés par Anne CABRIÉ à Jean Pierre BARTHES, Alexandre DYE à Françoise PEREZ, Delphine GAZEL à Ghislaine COUSTAL, Luc LOUIS à Jean Yves DUFAUD, Bruno ORTIZ à Béatrice FALCOU et Alain TESSIER à Catherine LISTER

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Monsieur le Président propose aux membres du CONSEIL de procéder à la désignation du secrétaire de séance. Seul Jacques SOULIGNAC se porte volontaire, il est élu à l'**UNANIMITÉ**.

0. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 24 mars 2022

Aucune demande de modification n'étant prononcée, le Président propose de procéder à son adoption.
Le procès-verbal de séance du 24 Mars 2022 est adopté à l'**UNANIMITÉ** (41 VOTANTS = 41 POUR)

ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES

1. Document Unique pour l'évaluation des risques professionnel

Point d'information

2. Création du Comité Social Territorial (CST)

Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 41 POUR)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – BATIMENT

3. GEMAPI : point d'information

Point d'information

4. Délégation de signature pour le marché Étude préalable eau et Assainissement suite à l'avis de la commission des marchés

Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 41 POUR)

5. Marchés de travaux de la Maison des Montagnes du Caroux (MMC) : attribution de marché et délégation de signature

Vote n° 1 sur l'attribution du marché pour les lots 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9 : Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 38 POUR – 3 ABSTENTIONS)

Vote n° 2 sur la délégation de signature accordée au Président pour un maximum de 140 000,00€ pour l'attribution des lots 1 et 6 : Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 38 POUR – 3 ABSTENTIONS)

SPORT

6. Cycle scolaire d'apprentissage à la natation 2022

Organisation d'un cycle scolaire en Juin avec réflexion dès Septembre pour le cycle 2023 :

Option 1 : avec co-financement des communes concernées soit 200,00€ la séance de 2h00 = **25 POUR – 9 CONTRE – 7 ABSTENTIONS**

Option 2 : prise en charge à 100% par la CdC = **17 POUR – 17 CONTRE – 7 ABSTENTIONS**

Option 1 retenue à la majorité

ENFANCE – JEUNESSE

7. Revalorisation des CEE

Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 41 POUR)

8. ACM = Modification du règlement intérieur

Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 41 POUR)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – TOURISME

9. Règlement d'attribution des aides financières au titre de l'immobilier d'entreprise

Voté à l'Unanimité (41 VOTANTS = 41 POUR)

CALENDRIER

QUESTIONS DIVERSES